Communiqué de presse

La Banque des Territoires accompagne la commune d'Aubagne pour la construction de son pôle éducatif.

Aubagne, le 18 juillet 2025 - Alexis Rouque, directeur régional de la Banque des Territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Gérard Gazay, Maire de la ville d'Aubagne, signent ce jour un contrat de prêt de 4,2 M€ destiné à financer la construction du pôle éducatif des Passons d'un montant de 15,7 M€.

La ville d'Aubagne s'engage pour apporter à ses élèves et à l'ensemble du personnel éducatif les meilleures conditions d'apprentissage. Pour répondre aux besoins des habitants, la construction d'un pôle éducatif situé dans le quartier des Passons viendra renforcer l'attractivité du territoire et le bien vivre ensemble.

Ce futur pôle éducatif, d'une superficie de 4 129 m², a été conçu comme un modèle exemplaire. Avec une architecture bioclimatique promouvant la sobriété énergétique et des espaces extérieurs optimisés, il accueillera :

- 4 classes maternelles,
- 12 classes élémentaires,
- Une Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A),
- Plus de 320 élèves, avec des possibilités d'extension pour 4 classes supplémentaires.

« *La construction du Pôle éducatif des Passons incarne notre engagement pour l'éducation et l'avenir de nos enfants. Avec ce projet innovant et durable, nous offrons des espaces modernes et respectueux de l'environnement, propices à leur épanouissement. C'est un investissement fort pour l'avenir d'Aubagne et ses jeunes générations, tout en répondant aux défis environnementaux et sociétaux de notre époque* » **Gérard GAZAY,** Maire d'Aubagne-en-Provence.

« *La Banque des Territoires a fait de la transformation écologique et de la cohésion sociale des territoires les deux priorités de son action. En proposant des financements adaptés, elle accompagne les acteurs du secteur public local dans leurs projets innovants, levier fort d'attractivité et de dynamique territoriales* » **Alexis Rouque**, Directeur régional de la Banque des Territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Banque des Territoires financera ce projet via un prêt au secteur public local (PSPL) d'un montant de 4,2 M€.

La Ville d'Aubagne bénéficie par ailleurs du soutien financier du Département des Bouches-du-Rhône à hauteur de 7,8 M€ et de l'Etat à hauteur de 1 M€.

.

À propos de la Banque des Territoires
La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation

Interne

écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.
Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

Contacts presse :

Ville d'Aubagne : Mme Solène MATTLIN

Tél. : 06 25 62 44 63
Mail : solene.mattlin@aubagne.fr

Banque des Territoires Provence-Alpes-Côte d'Azur – Groupe Caisse des Dépôts :
Esther Even, chargée de communication, tél 06 40 94 83 39 esther.even@caissedesdepots.fr

Interne